

## Mulching

Le mulching est une technique de fertilisation naturelle. L'herbe n'est plus collectée dans le sac à herbe mais finement broyée et déposée sur la pelouse.

Les brins d'herbes ainsi hachés vont se décomposer sur le sol et former un humus naturel qui fertilise votre pelouse.

Outre son rôle fertilisant, le mulching protège le sol du chaud en été et du froid en hivers, limite l'évaporation de l'eau pendant les périodes chaudes et vous dispense de ramasser l'herbe.

Pour être efficaces, les tontes doivent être plus rapprochées.

Les tontes sont donc plus agréables et plus rapides car il n'y a pas de bac à vider.

Des kits adaptables sur certaines tondeuses sont en vente à prix modique (50 € environ) dans les jardineries.

Certaines pelouses municipales sont tondues avec ce système ; une démonstration sera organisée prochainement par le Service Espaces Verts.



## Paillage

Vous pouvez utiliser les feuilles mortes, tontes de pelouse, déchets de taille broyés.

Étendez des couches de 5 cm environ (plus pour les feuilles mortes) au potager ou au verger : au pied des arbustes ou sous les haies, entre les rangs du potager ou au pied des rosiers et des massifs floraux vivaces.

Le paillage permet de limiter les arrosages en diminuant l'évaporation de

la terre, tout en apportant de la matière organique à dégradation lente au sol.

Cette couche peut en plus servir de gîte à de nombreux vers et insectes utiles au jardin. Enfin, en hiver, le paillage participera à la protection de vos plants contre le gel.

Il permet surtout de limiter la croissance des mauvaises herbes et donc les corvées de désherbage !

Les massifs de la commune sont presque tous paillés, ce qui permet de limiter le désherbage.

# Comment gérer ses déchets verts ?



**Saviez-vous que chaque fois que vous jetez des déchets dans votre poubelle, vous dépensez de l'argent ?**

**Chaque kilogramme de déchets a un coût de collecte et de traitement...**

**Ce petit guide vous donne des conseils pour limiter vos déchets tout en rendant service à votre jardin.**



## Pourquoi se retrouve-t-on maintenant avec un problème de « déchets verts » ?

Autrefois, un jardin ne produisait que des ressources, pas des déchets. Tout était utilisé ou recyclé.

Mais la société s'est « urbanisée ». Beaucoup de pavillons ont été construits, avec autant de gazons et leur haies. Voilà qui produit de la biomasse sans débouché...

Les collectivités ont créé des filières pour les traiter, mais cela coûte cher (entre 30€ et 150€ / tonne en fonction du type de traitement). Ce coût impacte directement la taxe sur les déchets que chacun de nous paie.

Face à cette situation coûteuse et typiquement « non durable », nous incitons les citoyens à recycler leurs déchets verts au jardin.

## Mes efforts se traduiront-ils par une baisse de la taxe pour la collecte et le traitement des déchets ?

Les besoins en la matière croissent encore, et croîtront tant que le volume

des déchets – et pas seulement les déchets verts – augmentera...

Les efforts déployés par chaque citoyen pour réduire la quantité de déchets verts contribuent à stabiliser le montant de la facture, comme cela est constaté dans de nombreuses collectivités.

## Comment faire pour produire moins de déchets verts ?

S'il est difficile d'avoir un jardin « zéro déchet », on peut le concevoir de façon à limiter le volume des déchets verts.

Il faut privilégier les espaces et les végétaux qui produisent peu ou pas de déchets verts (rocaïlle, bassin, arbustes en formes libres, potager, etc.) et de limiter ceux qui en produisent beaucoup (pelouses, haies taillées, thuyas, lauriers-palmes, etc.).

Lors de l'aménagement du jardin, remplacez la haie par des arbustes fleuris conduits en forme libre, qui ont une double fonction d'écran et d'ornement. On peut également avoir recours au compostage, au broyage et au mulching.

## Compostage

Le compost provient de la transformation des déchets organiques en humus, très utile en jardinage. Les déchets perdent leur aspect d'origine et deviennent compost.



Les matières en compostage sont transformées par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, cloportes, myriapodes, coléoptères et autres insectes).

Mettez-y vos déchets de jardin, vos épluchures de légumes et de fruits ainsi que les légumes et fruits abimés. Il faut éviter d'y mettre des végétaux malades ou des mauvaises herbes en graine car le compost pourrait alors permettre leur propagation.

Le processus prend entre 2 mois et 6 mois selon le type de déchets.

La commune fournit, grâce au SIREDOM (notre syndicat de traitement

des déchets) des composteurs à des prix dérisoires (4,94 € pour le composteur en plastique recyclé / 6,70 € en bois non traité).

## Broyage

Le broyage consiste à réduire en copeaux les branchages résiduels de tailles. Le broyat issu de votre broyeur pourra être employé pour pailler le sol, ce qui maintient l'humidité et limite la propagation des mauvaises herbes.

Si vous êtes adepte du compostage, les débris issus du broyeur rejoindront les résidus de tonte pour former un compost comportant un bon rapport de déchets azotés et carbonés.

La commune propose 1 journée de broyage le vendredi 18 juin après midi ou le samedi 19 au matin. Une autre sera organisée en septembre si c'est un réussite.

